

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE CHANES
Séance du 26 juillet 2022

Membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

19 juillet 2022

Date d'affichage:

19 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six juillet à 19 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Brigitte DARMEDRU

Présents : Brigitte DARMEDRU, Philippe GENETIER, Dominique DEBAUX, Angélo CARINGI, Marie-Agnès FERNANDEZ, Ingrid LAFOREST, Jean-Yves LAROCLETTE, Michaël MONTEIRO, Céline RUBIO

Représentés :

Excusés : Gilbert GUILLOUX, Anthony ALVES DA COSTA, Céline RIGODON, Nathalie SARRAU, Muriel WOLKOWICKI

Absents :

Secrétaire de séance : Céline RUBIO

**Objet: ISOLATION DE LA CAVE DU LOGEMENT COMMUNAL EX AGENCE POSTALE :
DEMANDE DE SUBVENTION À MBA AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS
"DÉVELOPPEMENT LOCAL" - DE_2022_34**

Madame le Maire informe les conseillers que le projet d'isolation de la cave de l'appartement communal situé dans le bâtiment de l'ancienne poste est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du fonds de concours, le devis s'élevant à 3 053.59 € HT.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter une aide financière de MBA au titre du fonds de concours "Développement Local" s'élevant à 1 526.50 € dans le cadre du projet présenté ci-dessus, soit 50 % du montant HT,

AUTORISE le Maire à signer les conventions afférentes.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28/07/2022
et publié ou notifié
le 28/07/2022



Le Maire,

Brigitte DARMEDRU.

